

*titution des Chartreux*, servait primitivement au logement des Frères servants et des domestiques. Le réfectoire actuel était un cellier; les pressoirs étaient encore debout au moment de l'acquisition.

Enfin le dernier achat fait par le cardinal comprit les cellules qui sont à droite et à gauche d'un passage qui conduit de l'impasse du cloître à l'église.

L'année 1814 vit la chute de l'empire. Le cardinal Fesch, comme membre de la famille impériale déchue, dut prendre aussi le chemin douloureux de l'exil sur la terre étrangère. Il quitta son diocèse non sans regrets, car il avait pu lui faire déjà beaucoup de bien et il s'était voué avec un admirable dévouement à ses intérêts et à son bonheur. Parti de Lyon, le 27 avril 1814, il arrivait le 10 mai à Lorette et le 12 à Rome. De là, sa première et sa plus vive pensée sembla, en se reportant vers son ancien diocèse, s'arrêter plus spécialement sur l'œuvre qu'il avait tant à cœur de fonder.

Malgré son éloignement, il travailla, sans cesse, à la réalisation de ses plus chers désirs, et fit don au diocèse de Lyon de cette vaste et belle propriété qu'il avait restaurée et embellie par des plantations qui ont doté d'ombages ses magnifiques terrasses. Une ordonnance royale du 3 août 1825, autorisa cette donation, *avec clause spéciale d'une destination obligatoire*, corroborée encore par une clause du testament du généreux cardinal. M. Bouchard, son ancien vicaire général vint de Rome, porteur de ses inspirations et de ses ordres, et bientôt l'Institution fondée par le cardinal put s'installer aux Chartreux. Elle se composait de MM. de La Croix, directeur du Grand-Séminaire, Mioland, devenu plus tard supérieur de la maison, puis évêque d'Amiens et archevêque de Toulouse, de M. Chevallon, préfet d'études au Petit-